

Mme B. BERNARD

UR D'ARRAS - BUREAU
Copie DDPP + SP S Omer

19819

16 - CHARENTE

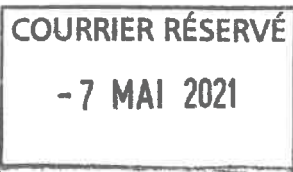
PREFECTURE ARRAS
Monsieur LE PREFET

Rue Ferdinand Buisson
62000 ARRAS



Objet : élevage PIHEM

Le 6/05/2021



Monsieur Le Préfet,

Dans cet article :

Selon l'enquête publique, qui s'est déroulée du 4 janvier au 2 février, l'élevage « est aujourd'hui déclaré pour 20 500 animaux-équivalents, élevés dans un bâtiment de 1 020 m² ». « Le projet consiste à construire deux nouveaux bâtiments de 2 400 m² chacun, ainsi qu'un hangar de compostage », détaille le document.

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable le 30 mars, assorti de deux réserves portant sur l'accessibilité du site et les capacités techniques et financières de l'éleveur.

Si la préfecture donne son autorisation, le nombre de poulets produits sur le site passera d'environ 150 000 à près de 860 000 en « production théorique annuelle », selon les chiffres fournis par l'éleveur dans sa demande d'extension.

Le conseil municipal de Pihem a émis un avis défavorable, soulignant les nuisances sonores et olfactives qu'elle fait craindre, ainsi que l'augmentation du passage des camions. La préfecture se prononcera après l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires, qui doit se réunir d'ici la fin du mois de juin.

Vous êtes très certainement habitué à recevoir du courrier sur divers sujets et je tenais à vous faire part de mon indignation sur le sujet de l'élevage intensif.

Je me demande comment ? Vous, ce commissaire-enquêteur, les financiers, les conseillers départementaux, vous pouvez dormir ? sans réagir à la maltraitance évoquée chez cet éleveur sans scrupule, qui ne demande qu'une chose c'est de donner encore plus de souffrance en augmentant sa production ? Avec votre feu vert de surcroît !

Dans quel monde vit-on ? Le peuple est sollicité pour le bio, l'écologie et un éleveur aurait le droit de s'enrichir en maltraitant des poulets, en polluant avec les camions de livraisons...en pourrissant la terre de déjections de ces malheureux volatiles ???? il va être beau ce compost ?

C'est comme cela que vous comptez protéger la planète ? En disant oui à des éleveurs inconscients ?

Comment allez-vous détourner les problèmes pour faire accepter ce mauvais projet ?

COMMENT LA PREFECTURE VA-T-ELLE EMBELLIR LES CHOSES POUR QU'ELLES SENTENT BON ?

Qui va vous présenter des dossiers truqués pour vous berner ? Les services sanitaires peuvent-ils intervenir pour abréger la souffrance de ces pauvres bêtes ? Ce sont 2 bonnes questions !

Dans l'attente de l'autorisation de la préfecture

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable le 30 mars, assorti de deux réserves portant sur l'accessibilité du site et les capacités techniques et financières de l'éleveur. Si la préfecture donne son autorisation, le nombre de poulets produits sur le site passera d'environ 150.000 à près de 860.000 en «production théorique annuelle», selon les chiffres fournis par l'éleveur dans sa demande. Le conseil municipal de Pihem a émis un avis défavorable à cette extension, soulignant les nuisances sonores et olfactives qu'elle fait craindre, ainsi que l'augmentation du passage des camions. La préfecture se prononcera après l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires qui doit se réunir entre fin mai et fin juin. Fin mars, dans le département voisin du Nord, la préfecture a autorisé un projet d'élevage intensif devant accueillir 117.600 poulets à Steenwerck, contesté localement et qui avait fait l'objet d'un avis défavorable de la commissaire chargée de l'enquête publique.

Espérons sincèrement que vous ne donnerez pas cette autorisation ! Et resterez lucide.

Ça ne gêne personne de mettre des poulets malades et maltraités dans nos assiettes ? Comment peut-on laisser faire une chose pareille ?

J'espère que vous saurez remettre de l'ordre et intervenir en faveur de ces pauvres animaux et contre ce bourreau d'éleveur. S'il vous plaît.

Salutations respectueuses.



NON A LA PRODUCTION INTENSIVE !